

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025
COMPTE RENDU SOMMAIRE LE 14/04/2025

❖ **DECISIONS DU MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

❖ **ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24 MARS 2025**

♦ **EXAMEN DES DELIBERATIONS**

1. **N° 2025-07-04-01 FINANCES : COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 COMMUNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le CFU 2024 de la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2. **N° 2025-07-04-02 FINANCES : COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 CIMETIERE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, le CFU 2024 du cimetière.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3. **N° 2025-07-04-03 FINANCES : BUDGET COMMUNE 2025 – AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide l'affectation des résultats de la commune tel que présenté.

Délibération adoptée à l'unanimité

4. **N° 2025-07-04-04 FINANCES : BUDGET CIMETIERE 2025 – AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide l'affectation des résultats du cimetière tel que présenté.

Délibération adoptée à l'unanimité

5. **N° 2025-07-04-05 FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2025 de la commune tel que présenté.

Délibération adoptée à l'unanimité

6. **N° 2025-07-04-06 FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2025 – CIMETIERE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2025 du cimetière tel que présenté

Délibération adoptée à l'unanimité

7. **N° 2025-07-04-07 FINANCES : TAUX D'IMPOSITION 2025**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, maintient les taux TF, FNB, TH pour 2025

Délibération adoptée à l'unanimité

8. **N° 2025-07-04-08 FINANCES : SUBVENTIONS 2025**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le montant des subventions à verser aux associations tel que présenté.

Délibération adoptée à l'unanimité

9. **N° 2025-07-04-09 TRAVAUX : REHABILITATION DES VDR DU CENTRE ANCIEN 3EME TRANCHE – ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'attribution du marché tel que présenté.

Délibération adoptée à l'unanimité

**10. N° 2025-07-04-10 CENTRE ANCIEN 3EME TRANCHE : CONVENTION
TRIPARTITE DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA REGIE
DES EAUX ET DLVA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention tripartite.

Délibération adoptée à l'unanimité

11. FINANCES : ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré., admet en non-valeur la somme adressée par le service de gestion comptable de Forcalquier.

Délibération adoptée à l'unanimité

12. FINANCES ; DLVA – ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les révisions libres d'attribution de compensation telles que mentionnées dans le tableau DLVA.

Délibération adoptée à l'unanimité

**13. ENVIRONNEMENT ; ONF – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE
BOIS FACONNES BORD DE ROUTE A L'ONF**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 20h15